

RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE INTÉGRATION DES SYSTÈMES DE PAIEMENTS POUR SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES FORESTIERS DANS LES POLITIQUES DE L'UE

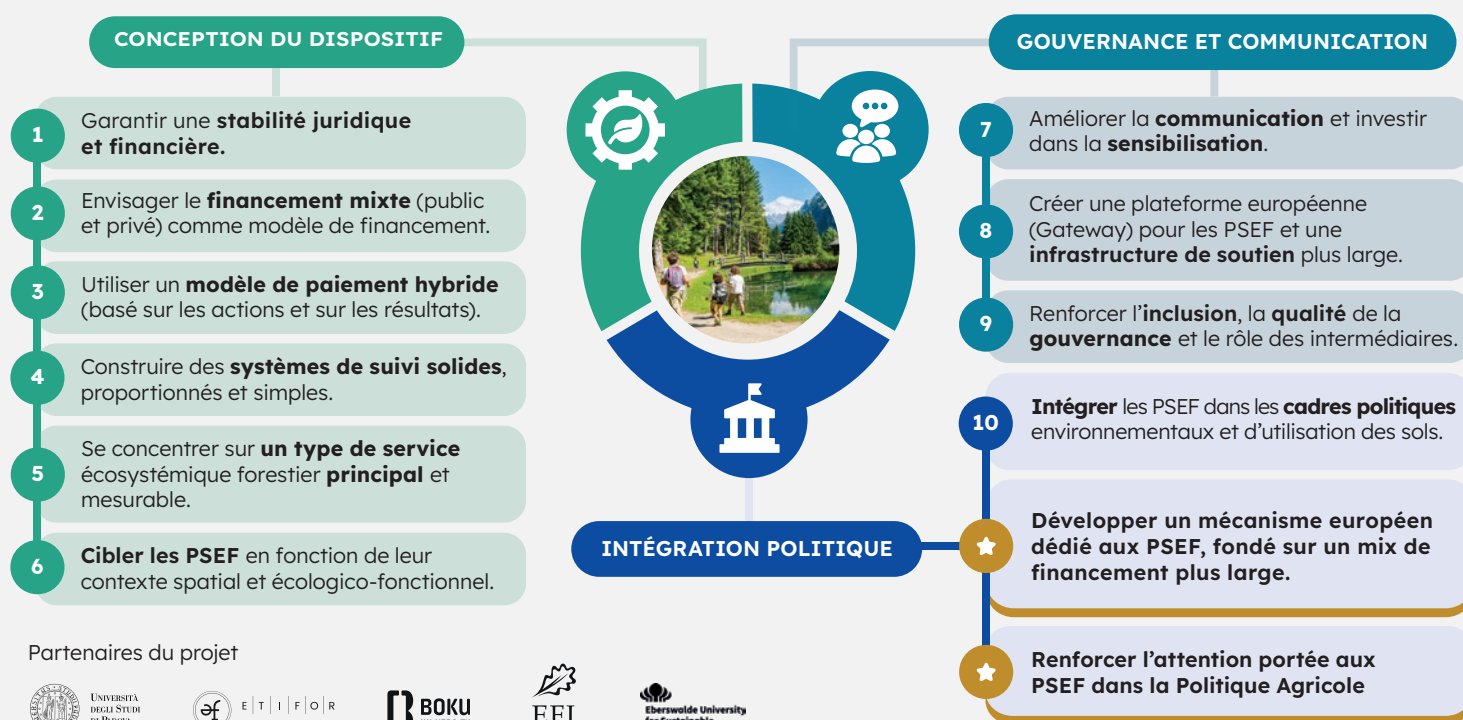
La gestion forestière durable peut engendrer des coûts supplémentaires ou un manque à gagner. Les Paiements pour Services Écosystémiques (PSE) constituent un mécanisme efficace pour rémunérer les gestionnaires forestiers qui fournissent des services écosystémiques forestiers (SEF). Les PSE sont des **transactions volontaires et contractuelles entre les fournisseurs de services écosystémiques** (propriétaires et gestionnaires forestiers) **et les acheteurs de ces services** (par exemple des industries, des entreprises de distribution d'eau, des citoyens).

Les Paiements pour Services Écosystémiques Forestiers (PSEF) sont pris en compte dans plusieurs politiques européennes, principalement dans les stratégies et programmes liés à l'agriculture, au développement rural et à la nature. Leur mise en œuvre à travers les programmes de financement aux niveaux européen, national et régional reste toutefois limitée. Cette situation s'explique principalement par trois facteurs : le nombre limité de mesures PSE prévues par les autorités de programmation, la faible participation des gestionnaires forestiers à ces dispositifs, et des niveaux de compensation souvent insuffisants.

DEUX PRIORITÉS CLÉS POUR LES PSEF

- ★ **Développer un cadre européen dédié aux PSEF, fondé sur un mix de financement élargi.** Un cadre spécifique aux paiements pour services écosystémiques forestiers permettrait de mieux répondre aux spécificités du secteur forestier, en améliorant la cohérence des dispositifs, leur visibilité et leur adéquation aux échéances, aux acteurs, aux dynamiques de mise en œuvre et aux exigences de suivi propres à ce secteur. Un tel cadre devrait favoriser des contrats de plus longue durée, combiner des paiements basés sur les résultats avec des paiements basés sur les actions, valoriser les ensembles de services écosystémiques et adopter une approche à l'échelle du paysage. Il devrait également s'appuyer sur un mix de financements plus diversifié et compléter les mécanismes existants, sans s'y substituer.
- ★ **Renforcer la dimension forestière dans la Politique Agricole Commune (PAC).** Pour que la PAC soutienne plus efficacement les SEF, il faut des budgets plus importants et plus visibles, un accès plus simple pour les gestionnaires forestiers, davantage de mesures de gestion forestière éligibles et un recours plus large aux modèles de paiement hybrides. Les Plans Stratégiques de la PAC devraient en outre permettre un usage plus explicite des PSEF comme outil de réalisation des objectifs de biodiversité. Les zones situées hors des aires protégées formellement reconnues devraient également être incluses, car elles offrent souvent un potentiel d'additionnalité plus élevé.

RECOMMANDATIONS DU PROJET LIFE PROFORPES POUR RENFORCER LA CONCEPTION, LA GOUVERNANCE ET L'INTÉGRATION POLITIQUE DES DISPOSITIFS PSEF EN EUROPE



RECOMMANDATIONS DU PROJET LIFE PROFORPES

CONCEPTION DU DISPOSITIF

GOUVERNANCE ET COMMUNICATION

INTÉGRATION POLITIQUE

- 1. Garantir une stabilité juridique et financière sur des horizons temporels écologiquement pertinents.** La stabilité et la prévisibilité sont des éléments clés pour inciter les fournisseurs et les acheteurs de services écosystémiques à s'engager dans un dispositif PSE. Les fournisseurs privilégient généralement des contrats plus courts, d'environ 5 ans, tandis que des contrats plus longs se révèlent plus efficaces pour obtenir des résultats en matière de biodiversité.
- 2. Considérer le financement mixte comme modèle recommandé.** Le recours à un financement mixte, combinant des sources publiques et privées, est recommandé. Les financements publics rapportent généralement stabilité et crédibilité, tandis que les financements privés peuvent accroître la flexibilité, stimuler l'innovation et améliorer la capacité de réponse aux besoins locaux.
- 3. Utiliser des modèles de paiement hybrides, à la fois basés sur les actions et sur les résultats.** Les paiements basés sur les actions rémunèrent les gestionnaires forestiers pour les actions de gestion menées ou pour le manque à gagner, tandis que les paiements basés sur les résultats dépendent des résultats effectivement atteints. Combiner ces deux approches permet de couvrir les coûts initiaux pour les gestionnaires forestiers, tout en les encourageant à maintenir leurs efforts afin de maximiser les résultats.
- 4. Construire des systèmes de suivi solides, proportionnés et simples.** Le suivi, la déclaration et la vérification permettent de démontrer l'impact des PSEF, mais peuvent être techniquement complexes, chronophages et gourmands en ressources. Le dispositif de suivi devrait donc être le plus simple possible, en s'appuyant sur de nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle et les drones, et en s'alignant sur d'autres obligations de déclaration existantes (par exemple celles liées à la planification forestière ou à la Directive-cadre sur l'eau), afin de réduire la charge administrative.
- 5. Se concentrer sur un service écosystémique forestier mesurable, tout en reconnaissant les co-bénéfices.** Les écosystèmes offrent de multiples co-bénéfices, mais les dispositifs PSE couvrant plusieurs services à la fois sont complexes à mettre en œuvre. Il est donc suggéré que les futurs programmes soutiennent des dispositifs PSEF centrés sur un seul type de service écosystémique principal et mesurable, en reconnaissant explicitement les autres SEF comme des co-bénéfices et en offrant, lorsque cela est possible, des incitations pour ces derniers également.
- 6. Cibler les PSEF en fonction de leur contexte spatial et écologico-fonctionnel.** Les dispositifs PSE ciblés spatialement se révèlent plus efficaces. Les futurs programmes de financement devraient donc adopter une logique de ciblage spatial plus précise, en se concentrant sur des zones écologiquement pertinentes, par exemple à l'échelle d'un bassin versant, d'un paysage ou selon des approches communautaires.
- 7. Améliorer la communication et investir dans la sensibilisation.** Afin de renforcer la sensibilisation aux PSE et à la gestion forestière durable, et pour accroître la volonté de contribuer, les politiques et dispositifs PSE devraient adapter leurs stratégies de communication à l'ensemble des acteurs concernés, y compris les décideurs et le grand public. Un langage accessible, des données concrètes, le recours au storytelling et aux outils visuels comme les tableaux de bord sont particulièrement utiles.
- 8. Créer une plateforme européenne (Gateway) pour les PSEF.** Une plateforme multilingue, ouverte et facile d'utilisation contribuerait à renforcer les capacités des acteurs et à favoriser l'harmonisation des dispositifs PSEF. Elle pourrait mettre à disposition des modèles de conception et de mise en œuvre de dispositifs PSE, des cadres d'indicateurs pour les contrats, des protocoles de suivi et d'évaluation, ainsi que des supports de formation, des études de cas sélectionnées et des ressources de communication.
- 9. Renforcer l'inclusion, la bonne gouvernance et le rôle des intermédiaires.** Les dispositifs devraient viser l'équité dans la participation et la répartition des bénéfices, y compris envers les communautés vulnérables et les petits propriétaires forestiers, afin de renforcer la confiance et la crédibilité de ces dispositifs. Les intermédiaires peuvent jouer un rôle important à cet égard, en redistribuant les coûts globaux grâce à leur travail de coordination et de soutien.
- 10. Intégrer les PSEF dans les cadres politiques environnementaux et d'aménagement du territoire.** Le projet ProForPES souligne la nécessité de mieux articuler les PSEF avec d'autres initiatives et politiques européennes, telles que le Cadre de Certification des Absorptions de Carbone, les Stratégies d'Adaptation au Changement Climatique, Natura 2000, la politique de l'eau ainsi que les fonds de cohésion et territoriaux. Une meilleure coordination entre ces politiques, ainsi qu'entre les différents niveaux de gouvernance, permettrait de limiter les chevauchements, de renforcer les synergies et de créer de nouvelles opportunités.

Le projet LIFE ProForPES avait pour objectif d'élaborer des recommandations à l'intention des décideurs politiques et concepteurs de dispositifs PSE, afin de mieux intégrer les PSEF dans les politiques et programmes de financement européens, nationaux et régionaux. Ces recommandations s'appuient sur une revue de la littérature scientifique, des études de cas et la contribution des parties prenantes.



Plus d'informations : De Vreese et al. (2026). Guidelines and recommendations on incorporating PES in EU-supported financial programmes. ProForPES project Deliverable D4.2. <https://zenodo.org/records/21276901>

Téléchargez le rapport complet sur www.lifeproforpes.eu